

# Castres

Écologique & Solidaire

**Élections municipales mars 2020**



**Liste citoyenne rassemblée autour des valeurs de la gauche**

# Castres

## Écologique & Solidaire

### Élections municipales mars 2020

#### Sommaire

UNE AUTRE VISION DU MONDE .....	3
CASTRES AUJOURD'HUI : UNE VILLE SANS ELAN.....	4
UN AUTRE AVENIR POUR CASTRES.....	5
1. DEMOCRATIE LOCALE.....	7
Notre vision .....	7
Etat des lieux.....	7
Nos propositions.....	7
Maisons de la convivialité dans tous les quartiers.....	8
Maison de la citoyenneté, lieu central de la démocratie locale.....	8
Un Conseil municipal en toute transparence.....	9
Intercommunalité : coopération et équité du territoire .....	10
2. SOCIAL & SOLIDAIRE .....	10
Notre vision .....	10
Etat des lieux.....	10
Nos propositions.....	10
Le principe vert et solidaire .....	10
Le Complément Communal de Solidarité (CCS) : une mesure pour éradiquer la grande pauvreté à Castres .....	10
L'eau, un bien commun .....	11
Accueil des migrants, une urgence humanitaire.....	11
Le droit à la santé de proximité .....	12
Accessibilité.....	12
Prendre soin de nos aînés .....	12
3. ALIMENTATION, AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE.....	13

Notre vision .....	13
Etat des lieux.....	13
Nos propositions.....	13
Une alimentation de qualité .....	13
L'agriculture sur le territoire : produire autrement.....	14
Gourjade : un atout pour re-végétaliser l'ensemble de la ville .....	14
Jardins et repas partagés .....	15
Mieux-être et santé : préoccupations quotidiennes .....	15
Cause animale.....	15
4. LOGEMENT, CADRE DE VIE ET MOBILITES .....	16
Notre vision .....	16
Etat des lieux.....	16
Nos propositions.....	16
Un logement adapté et solidaire .....	16
Un cadre de vie agréable.....	17
Mobilités douces, la solution est à nos pieds ! .....	18
5. EDUCATION, PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE .....	19
Notre vision .....	19
Etat des lieux.....	19
Nos propositions.....	19
Répondre aux besoins des familles .....	19
Rendre à la jeunesse sa place au cœur de la ville .....	19
Revaloriser l'école publique .....	20
6. ASSOCIATIONS, VIE CULTURELLE ET SPORTIVE, TOURISME .....	20
Notre vision .....	20
Etat des lieux.....	20
Nos propositions.....	21
Les associations comme partenaires.....	21
Un projet culturel ouvert, vivant, convivial, surprenant .....	21
Le sport pour tous.....	23
Un tourisme à la fois urbain et de moyenne montagne .....	23
7. TRANQUILLITE PUBLIQUE, SECURITE .....	23
Notre vision .....	24
Etat des lieux.....	24
Nos propositions : allier prévention, éducation et dissuasion .....	24

# UNE AUTRE VISION DU MONDE

Face à l'urgence climatique, sociale et démocratique, notre liste citoyenne de mobilisation des forces de gauche propose à l'échelle municipale de modifier radicalement la manière de mettre en œuvre l'action publique.

Jamais le système économique et financier mondial, inégalitaire et climaticide, n'a été autant remis en question. Scientifiques et économistes sont chaque jour plus nombreux à tirer la sonnette d'alarme.

Marches pour le climat, mouvement des Gilets jaunes, manifestation pour défendre les retraites et les services publics : autant de revendications pour construire une société plus égalitaire, plus démocratique, fondée sur la justice sociale et la préservation des ressources de notre planète.

Malgré les forts mouvements de résistance, Emmanuel Macron (derrière son écran de fumée « ni gauche, ni droite ») poursuit la mise en place de réformes néolibérales, accroissant les inégalités et détruisant les conquêtes sociales qui structurent notre pays. Il ne prend aucune mesure ambitieuse pour faire face au changement climatique et à la destruction de la biodiversité.

C'est pourtant bien un changement de société qui est en jeu.

Nous ne pouvons accepter que la seule alternative dans les prochaines années soit des politiques plus autoritaires, discriminantes et xénophobes.

Nous appelons à une véritable transition énergétique, agricole et industrielle, c'est-à-dire à une transformation profonde des façons de produire et de consommer qu'imposent les crises écologique et climatique.

Nous aspirons à un meilleur partage des richesses passant par une vraie justice fiscale, l'élargissement des droits sociaux, la fin de la toute-puissance des marchés financiers et de l'influence des multinationales sur le politique.

Ces ambitions doivent être reliées à notre quotidien. Elles doivent apporter des solutions face aux difficultés dans ce qui se vit au travail, à l'accès au logement, aux services publics de santé, d'éducation et de transports.

Elles doivent s'ancrer dans des expériences et des luttes collectives déjà menées ou en cours, être débattues dans tous les cercles. Et pour cela, il est temps de promouvoir une manière collégiale et participative de pratiquer la politique, au plus près des besoins exprimés par la population.

C'est à l'échelle municipale que la démarche participative se diffuse le mieux, que les expériences de transitions à la fois écologique, économique, sociale et démocratique peuvent être les plus innovantes.

Ainsi, nous défendons une politique alternative, qui soutient d'autres formes d'entreprises et de gestion des communs.

Une municipalité peut contribuer à développer de nouveaux secteurs économiques comme les énergies renouvelables, l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire afin de participer au développement d'un bien vivre ensemble dans un respect de notre environnement.

## CASTRES AUJOURD'HUI : UNE VILLE SANS ELAN

Après presque vingt ans de gestion par M. Bugis, Castres n'est pas une ville en bonne santé. Elle perd des habitants : 44 000 en 2000 et 41 000 aujourd'hui, alors que les communes de l'aire urbaine progressent et ont gagné 4 000 habitants. Plus de la moitié de la population active de Castres réside dans une autre commune.

La vacance des logements est importante : près de 2800 d'entre eux sont inoccupés.

Le taux de chômage (13%) est supérieur à la moyenne départementale (10%). Le taux de pauvreté est de 19% : près de 8000 personnes vivent en dessous de seuil de pauvreté. Dans certains quartiers, ce taux atteint 50% et plus.

Les quartiers périphériques ont été abandonnés au profit de la rénovation de la voirie, principalement en centre ville. Et pourtant ce centre ville est en grande difficulté, alors que les zones commerciales s'étendent.

Entre 2013 et 2017, sur les 56 millions d'euros d'investissements, 50% ont été consacrés à la voirie.

Les budgets consacrés aux associations, à la culture et aux services publics ont été réduits, accentuant encore le manque d'attractivité.

La dette de la ville est importante : 86 millions d'euros soit 1850 euros par habitant, alors que la moyenne des villes comparables est de 1060 euros par habitant.

Ajoutons enfin que le personnel municipal a été fortement réduit et précarisé ; des services municipaux ont été externalisés.

Le premier mandat de M. Bugis a été marqué par la fermeture des MJC du Centre et de Lambert, la fermeture de l'office municipal de la jeunesse, du centre de loisirs de Lostanges. C'est ensuite la régie de quartier de Bisséous, structure d'insertion, qui a été sacrifiée.

Dans l'opposition, la gauche a initialement lancé l'idée de la gratuité des bus ; M. Bugis l'a heureusement réalisée. Nous soutenons cette mesure, même si le cadencement et le maillage du réseau sont à revoir.

La privatisation des parkings opérée par M. Bugis a pour conséquence que la ville n'est plus maître aujourd'hui de son espace public.

Chaque mandat a été marqué par la rénovation d'une place à un coût exorbitant, empêchant des investissements d'importance dans les quartiers.

En 2014 M. Bugis répond à la baisse des dotations gouvernementales aux communes par des mesures injustes prises sans aucune concertation ni information du conseil municipal. Il décide 1,3 millions d'économies sur les budgets de la culture, des associations, de l'éducation (en supprimant les classes vertes), du personnel municipal.

Il a augmenté juste au début du mandat les indemnités des élus de 100 000 Euros.

Aucune réalisation de la mairie n'a correspondu à une vision d'ensemble : pas de réseau cohérent de pistes cyclables, une végétalisation en grave régression, un parc de logements sociaux délaissé, etc.

Rappelons que le centre hospitalier, la rocade, l'enseignement supérieur, le réseau haut débit sont des réalisations initiées par les municipalités de gauche.

## UN AUTRE AVENIR POUR CASTRES

Les atouts du territoire sont réels : les savoir-faire, la recherche, le numérique et la e.santé en sont les points forts.

Il faut continuer à développer l'enseignement supérieur, envisager d'autres formations dans un monde à anticiper.

Au-delà de la chimie, de la santé, des technologies de l'information, d'autres filières doivent être soutenues, comme le bois.

Il y a place aussi pour un artisanat de qualité, que nous soutiendrons en lui donnant plus de visibilité, et en aidant des jeunes à s'installer une fois formés.

Nous favoriserons l'implantation d'entreprises qui s'engageront à respecter des critères sociaux (emplois pérennes) et environnementaux (respect de l'environnement). La ville, dans les marchés publics qu'elle passera retiendra les critères environnementaux et sociaux.

Des investissements créateurs d'emplois en lien avec l'urgence climatique sont nécessaires. Un grand plan d'isolation thermique des bâtiments communaux sera mis en place, associé à des aides plus importantes pour la rénovation des logements. Plus généralement, nous appliquerons un « principe vert et solidaire » comme guide de notre politique municipale.

Enfin, la Mairie est un employeur incontournable. Il faut stopper la réduction des emplois municipaux et l'externalisation de certaines tâches, qui aboutissent de fait à la suppression de services à la population.

Nous savons que la dette de la ville et de la Castraise de l'eau est importante, plus de 86 millions d'euros, et reste une préoccupation forte.

Nous n'augmenterons pas la fiscalité, elle sera maintenue à son niveau actuel.

Bien-sûr, Castres rayonne grâce au CO et aux laboratoires Pierre Fabre.

Mais son attractivité doit également s'appuyer sur la culture, l'environnement naturel et l'enseignement supérieur.

Dans une trentaine d'années, les températures à Castres l'été seront supérieures de 4 à 6 degrés.

Oui ! Il faut adapter la ville au réchauffement climatique !

Oui ! Il faut arrêter de bétonner ! Il faut reverdir les rues, les espaces publics !

Il faut adapter l'habitat, l'urbanisme, les mobilités... Donner une place de premier plan au vélo, aux piétons.

Engageons pleinement le territoire dans une transition écologique, faisons de Castres un laboratoire d'innovations environnementales et sociales, une ville à vivre avec une véritable démocratie locale.

Pour cela il faut une puissante volonté politique.

Nous l'avons !

### Chartes

La liste Castres écologique & solidaire inscrit son programme dans le cadre des valeurs et préconisations défendues par diverses associations et ONG dont les chartes répondent aux exigences politiques appelées par les enjeux démocratiques, environnementaux et sociaux que nous défendons.

- Charte ANTICOR
- Déclaration d'état d'urgence climatique
- Pacte pour la Transition

L'ensemble des candidats de notre liste les ont signées.

### Écriture inclusive

Pour la rédaction de ce programme, nous avons renoncé, par souci de lisibilité, à l'écriture inclusive. Il va de soi cependant que toute occurrence de fonction ou de titre rédigée au masculin sous-entend le féminin et que tout terme générique (habitant, élu, candidat, etc.) inclut les femmes et les hommes.

# 1. DEMOCRATIE LOCALE

## Notre vision

La relation avec les habitants est au cœur de la politique que nous souhaitons conduire. Notre démarche redéfinit le partage des rôles entre élus, habitants et acteurs du territoire.

Avec la démocratie locale, l'élu écoute, informe de la manière la plus large possible, co-construit les projets de la municipalité en s'appuyant sur l'expertise d'usage des habitants et des acteurs du territoire.

## Etat des lieux

Il est temps d'affirmer une manière collégiale et participative de pratiquer la politique au plus près des besoins exprimés par la population.

La démocratie locale ne se résume pas à une simple consultation portant sur des choix prédéfinis, comme le pratique la municipalité actuelle, mais doit être une co-construction fondée sur une réflexion collective des décisions publiques, associant les habitants, les acteurs locaux et les élus.

A Castres, qui a déjà entendu parler de conseils citoyens, de budget participatif, d'interpellation citoyenne ? De trop nombreuses décisions sont prises sans concertation aucune, sans prise en compte des nécessités et envies du terrain.

Plusieurs bâtiments ont par exemple été préemptés par le Maire dans l'opacité la plus totale, de façon arbitraire et sans projets légitimés. Ces préemptions représentent un coût important, supporté par le budget municipal. Le bâtiment de l'ancienne supérette du quartier de l'Albinque en est une belle illustration : depuis la préemption par la municipalité, aucun projet n'a émergé !

## Nos propositions

Etre dans une démarche de démocratie locale implique une forte volonté politique, qui nécessite l'adhésion de tous les élus et de l'ensemble des services municipaux. Sa mise en œuvre s'inscrit dans un temps long et sa réussite s'appuie sur le professionnalisme, la formation et l'éthique de toutes et tous.

C'est à l'échelle municipale que la démarche participative se diffuse le mieux, que les expériences de transitions à la fois écologique, économique, sociale et démocratique doivent être les plus innovantes. Compte tenu de la transversalité de ce domaine et de l'ampleur de son champ d'action, nous créerons un service municipal dédié à la démocratie locale afin de lui donner les moyens nécessaires à son fonctionnement (budget spécifique, formation et accompagnement) ; un adjoint au maire en aura la charge.



Ce service assurera la gestion de plusieurs outils et lieux spécifiques à son fonctionnement :

## Maisons de la convivialité dans tous les quartiers

Lieux de vie avant tout, les Maisons de la convivialité offriront de multiples espaces d'échanges, de services, d'ateliers, de fêtes afin que chacun trouve sa place dans son quartier.

Les Maisons de la convivialité permettront aux habitants d'être force de proposition, notamment au travers des **Conseils citoyens**. Ces conseils seront constitués d'un collège d'habitants tirés au sort ou volontaires, pour partie désignés par tirage au sort et d'un collège d'acteurs associatifs. Ils permettront l'élaboration et la mise en œuvre de projets concernant le quartier.

**Exemple : proposition de créer une cuisine collective pour partager savoir-faire et moments de convivialité.**

## Maison de la citoyenneté, lieu central de la démocratie locale

Réalisation prioritaire du mandat, la Maison de la citoyenneté sera le lieu central où s'exerceront les fonctions essentielles de la démocratie locale : délibération, élaboration et coproduction de décisions et de projets.

Elle sera un lieu de ressources, de rencontres et d'échanges entre élus, associations, acteurs locaux et habitants ; un lieu pour informer, former, débattre et accompagner les propositions citoyennes au travers de multiples outils :

### Dialog'action

Constituée d'un adjoint au maire, d'habitants tirés au sort ou volontaires et de délégués des conseils citoyens, une commission gèrera directement les projets à valider dans le cadre de ses compétences et soumettra au Conseil Municipal les projets qui nécessiteront son aval.

### Assises de la ville

Les habitants et les services municipaux seront associés à une évaluation annuelle transparente de l'action publique menée par la municipalité, pour améliorer progressivement les dispositifs, et ainsi permettre une continuité d'implication citoyenne.

**Exemple : le centre ville piétonnier tient-il ses promesses de redynamisation du centre ville ?**

### Budget participatif

Un budget sera alloué à la réalisation de projets proposés et votés par les habitants. Ces projets participeront à l'amélioration du cadre de vie et au soutien d'initiatives culturelles, sportives, sociales et festives.

**Exemple : création de jardins partagés avec aire de compostage dans chaque quartier, y compris au centre-ville.**

### Référendum d'Initiative Locale

10 % des inscrits de la commune pourront demander un Référendum d'Initiative Locale sur une question d'intérêt général et de compétence communale.

Dès lors, le conseil municipal organisera la votation pour consulter les électeurs et prendra en compte le résultat majoritaire qui sortira des urnes.

Exemple : le référendum demande que le Conseil Municipal élabore une charte « Qualité Éclairage public » (n'éclairer que quand c'est nécessaire, que là où c'est nécessaire) afin de limiter l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité et que soit mise en place une gestion raisonnée du coût de fonctionnement de l'éclairage public.

### A l'asso ! Les états généraux annuels de la vie associative et de l'engagement

Conscients des enjeux et de l'importance du secteur associatif dans la vie locale, les élus de Castres écologique & solidaire initieront des Etats généraux de la vie associative. Un temps de réflexions, d'interactions et de rencontres en vue d'accompagner et de soutenir les initiatives du monde associatif.

## Un Conseil municipal en toute transparence

### Retransmission des séances du conseil municipal

Les séances du conseil municipal seront retransmises en direct et archivées via une plateforme mise en place par la municipalité pour assurer une transparence des prises de décisions.

### Référendum révocatoire

Dans le cadre d'une gouvernance majoritaire, les candidats de notre liste s'engagent à être révocables. La loi ne prévoyant pas encore cette possibilité, un système de révocabilité par pétition sera mis en place pour être applicable dès la mi-mandat. Ainsi les citoyens retrouveront confiance dans la politique de proximité.

### Des élus au service de la transparence

Nous sommes favorables à la mise en place des 30 propositions faites par l'association « contre la corruption et pour l'éthique en politique », ANTICOR. Nos élus s'engagent à rendre public le montant de leurs indemnités et tous leurs rendez-vous avec des industriels, associations ou groupes d'influence, ainsi qu'à refuser tout cadeau ou avantages de la part de ces groupes ou personnes.

### Conseil des Jeunes : bouge ta ville

Un Conseil des Jeunes sera créé afin d'offrir l'opportunité d'un dialogue direct entre la jeunesse et les élus locaux ; les propositions du Conseil des Jeunes seront étudiées, discutées et, le cas échéant, réalisées par la collectivité, dans le cadre d'un budget dédié. Cette instance exercera les jeunes à l'apprentissage de la vie en société et à la pratique d'une citoyenneté active.

### Reconnaissance des droits de l'opposition

Castres écologique & solidaire s'engage à permettre aux élus minoritaires d'exercer pleinement leur mandat dans de bonnes conditions.

## Intercommunalité : coopération et équité du territoire

Castres a une responsabilité particulière. Il faut donner tout son sens à la solidarité intercommunale et renforcer la cohésion du territoire.

Concernant la Communauté d'Agglomération Castres Mazamet, nous proposons de :

- réaliser un état des lieux avec ses habitants.
- mener un débat partagé avec les autres communes sur ses compétences
- définir ses objectifs stratégiques en se dotant d'un vrai projet de développement durable et solidaire.
- réfléchir à l'évolution de son périmètre.

## 2. SOCIAL & SOLIDAIRE

### Notre vision

*« Vaincre la pauvreté ce n'est pas un geste de charité, c'est un acte de justice. »*

Nelson Mandela

### Etat des lieux

Castres est une ville en déclin et qui s'appauvrit. Alors que le taux de pauvreté pour l'ensemble de la ville avoisine les 20% (50% à Lameilhé, 60% à Laden), que le chômage frappe plus de 30% de la population active dans certains quartiers, que fait la municipalité actuelle ? Elle investit dans la voirie, le monumental, la pierre, essentiellement au centre ville.

### Nos propositions

#### Le principe vert et solidaire

Il sera le guide de notre politique municipale. Tout projet, action, de notre municipalité aura comme contrainte initiale leur impact écologique et social. Il faut arrêter de prendre à la planète plus qu'elle ne peut reconstituer et nous nous devons de réduire les inégalités de notre société.

#### Le Complément Communal de Solidarité (CCS) : une mesure pour éradiquer la grande pauvreté à Castres

Ce nouveau dispositif concernera dans un premier temps les jeunes (18-25 ans) et les familles monoparentales en difficulté. Nous en évaluerons les résultats à mi-mandat et nous questionnerons son élargissement.

Outil de lutte contre l'exclusion, le CCS répond à une double ambition : garantir un revenu stable à des personnes en situation de fragilité économique et sociale et favoriser leur émancipation par une démarche d'accompagnement vers la formation et l'emploi. C'est une aide sociale temporaire, pour les foyers dont le revenu de base se situe en dessous du seuil de pauvreté (850 euros pour une personne seule).

#### Les objectifs visés

- Tout mettre en œuvre pour éradiquer la pauvreté à Castres.
- Redonner de la dignité aux personnes les plus fragilisées, tout en les laissant autonomes dans leurs choix.
- Améliorer le quotidien *ou* « *pouvoir de vivre* » des habitants.

### Modalités de mise en place

- Le centre communal d'action sociale (CCAS) et les différents partenaires sociaux accompagnent les demandeurs dans leur démarche afin d'améliorer la situation de chacun de façon personnelle et d'activer toutes les aides auxquelles ils ont droit avant d'étudier le dossier de CCS.
- Un contrat est signé entre le bénéficiaire et la commune, représentée par le CCAS, afin de définir les engagements de chacune des parties.
- Le CCS vient en complément des prestations sociales à concurrence du seuil de pauvreté.
- Le CCS comprend un volet éducatif pour accompagner les bénéficiaires vers la maîtrise de leur budget.
- Il est financé principalement par des économies réalisées sur différents postes en lien avec la transition écologique.

## L'eau, un bien commun

Notre priorité est de protéger la ressource en eau de notre commune pour disposer d'une eau potable de qualité au tarif le plus favorable possible. Les services de l'eau potable et de l'assainissement doivent impérativement rester publics.

La complexité de la procédure a pour conséquence qu'aujourd'hui la somme de 100 000 € provisionnée pour l'aide au paiement de l'eau des personnes en difficulté n'est utilisée qu'à hauteur de 30 000 €.

Nous proposons de facturer les 30 premiers m<sup>3</sup> de consommation des ménages au prix forfaitaire de 1 € et de mettre en place un tarif progressif portant sur les consommations supérieures à ce volume.

En outre, nous conserverons et améliorerons le droit à un « chèque eau » pour les familles en difficulté, en rectifiant les seuils et en simplifiant les démarches pour les bénéficiaires.

## Accueil des migrants, une urgence humanitaire

Menée par les élus Castres écologique & solidaire, la municipalité répondra, à son niveau, à l'urgence humanitaire révélée par la question de l'accueil des migrants. La fermeture des frontières de l'Europe et les mesures répressives prises ces dernières années par nos gouvernants sont honteuses et criminelles.

La municipalité travaillera avec les associations spécialisées afin d'accueillir dignement les personnes manquant des plus élémentaires moyens de vie.

En lien avec l'ensemble des acteurs de la vie locale et avec celles et ceux qui le voudront, elle les aidera à trouver des solutions pérennes à leurs difficultés en

s'appuyant, lorsqu'elle le pourra, sur les services de l'État et les collectivités territoriales partenaires.

## Le droit à la santé de proximité

Nous réaffirmons notre attachement à une santé de proximité et à une politique de prévention.

- L'hôpital du Pays d'Autan participera de cette politique de proximité et nous défendrons le maintien de l'ensemble des services existants.
- La médecine libérale est en régression dans notre ville : des médecins généralistes et spécialistes partent à la retraite sans être remplacés. Il faut attirer de jeunes praticiens, aussi nous soutiendrons la création de maisons de santé pluri-professionnelles.
- Nous souhaitons par ailleurs la création d'une maison médicale de garde en centre ville, pour des soins qui ne nécessitent pas forcément l'utilisation d'un plateau technique hospitalier. Ce projet pourrait être créé en partenariat avec les médecins libéraux, le secteur hospitalier et la municipalité ; il sécuriserait la permanence des soins et éviterait une saturation des urgences de l'hôpital.
- Nous aiderons au développement d'une structure d'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ; cette structure sera un lieu de dialogue et de ressourcement pour les aidants. Nous soutiendrons par ailleurs le réseau de soins palliatifs pour permettre aux patients concernés d'avoir une fin de vie digne.
- Nous faciliterons le travail des professionnels de santé en rendant le stationnement gratuit en ville pour les infirmières et les médecins.
- Nous mettrons en place, comme de nombreuses villes l'ont déjà fait, un Conseil Local de la Santé Mentale. Le CLSM est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire et le service de psychiatrie publique. Cet espace de concertation intègrera obligatoirement les usagers et les habitants, ainsi que tous les services sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

## Accessibilité

Notre ville a un grand besoin d'améliorer son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Pour que les personnes en fauteuil, celles qui utilisent des poussettes, des déambulateurs... soient aidées dans leur vie quotidienne, c'est un regard basé sur l'inclusion pour tous qu'il faut développer. Un inventaire des zones bloquantes sera dressé pour éliminer les obstacles, bordures, ressauts ... Une information à destination des automobilistes garés sur les trottoirs sera faite, une verbalisation sera envisagée si aucune solution n'est trouvée. Un travail avec les commerçants sera engagé pour faciliter l'accès des magasins à la voirie. Les personnes qui ont des besoins particuliers pourront se faire connaître pour que les services puissent répondre à leur besoin spécifique : place de parking PMR à proximité du logement, trajet quotidien amélioré.

## Prendre soin de nos aînés

Comme l'ensemble de notre pays, Castres connaît un vieillissement de sa population. Il faut repenser la place des personnes âgées dans la ville :

- Créer un EHPAD municipal est une nécessité. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les listes d'attentes dans les structures existantes.
- Développer l'habitat intergénérationnel (logements accueillant des personnes d'âges et de situations différentes : étudiants, familles et personnes âgées) pour répondre à de multiples problématiques, développer le lien social, lutter contre la solitude et l'isolement, notamment en s'appuyant sur les Maisons de la convivialité qui seront créées dans les quartiers.
- Apporter des services à domicile aux personnes dépendantes.
- Aider à l'utilisation du numérique au quotidien.

### **3. ALIMENTATION, AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE**

#### **Notre vision**

L'alimentation est une nécessité quotidienne qui doit retrouver du sens. Avec une production agricole locale, de qualité, bio, toute l'économie d'un territoire peut être au service de la population. Des repas servis à la cantine jusqu'à la préservation de la qualité de l'air et de l'eau, en passant par la réduction des gaz à effet de serre, la santé et le bien-être animal, la transition écologique peut et doit s'imposer de façon positive dans la vie de chacun.

#### **Etat des lieux**

La municipalité actuelle n'a pas une vision globale du rôle que peut jouer l'alimentation. Les familles ne sont pas associées à la réflexion concernant les repas servis dans les cantines alors que la demande est forte. L'aspect santé, en lien avec les pesticides et les plastiques, n'est pas actuellement considéré comme une urgence : les barquettes en plastique sont le quotidien des enfants.

Le travail avec les acteurs du territoire n'est pas structuré, ce qui ne permet pas d'engager la conversion écologique nécessaire. Dans ce domaine également, les décisions prises témoignent d'une absence de cohérence et d'objectifs à la hauteur des enjeux : quelques mesures de communication mais aucun projet structurant.

L'agriculture est l'un des plus grands pourvoyeurs d'emplois en Occitanie ; l'économie locale doit profiter de cette tendance et l'amplifier en misant sur l'agroécologie.

Alors que la biodiversité est menacée et que le réchauffement climatique s'aggrave, la végétalisation de la ville a fortement diminué : arbres coupés, haies supprimées, absence de nouvelles plantations, etc.

#### **Nos propositions**

##### **Une alimentation de qualité**

Par le biais de l'alimentation, une municipalité peut agir concrètement sur le quotidien, dans une démarche participative et profondément respectueuse de l'environnement.

- La cantine centrale est un outil qui doit jouer un rôle fondamental. Par le biais de l'alimentation collective, nous voulons que les enfants et les personnes âgées de la ville aient accès à des repas de qualité, bio, produits localement, à des prix raisonnables. Cela permettra de créer un lien avec tout un territoire qui redeviendra ainsi acteur de la production locale, dans une logique de coopération.
- De la production alimentaire en passant par sa transformation, jusqu'à sa consommation, chaque acteur sera valorisé par la démarche qualité/santé que nous impulserons. L'utilisation de produits de qualité, locaux, bio, redonnera du sens et valorisera le travail des personnels de cuisine. Les consommateurs retrouveront le plaisir des aliments sains et des produits qui ont du goût en permettant le respect de la nature, des saisons et du vivant. De plus, avec une diminution de la consommation de viande et la (re)découverte des protéines végétales, nous agissons à notre échelle pour le climat.

## L'agriculture sur le territoire : produire autrement

- La municipalité doit s'engager dans la valorisation de la production agricole de tout son territoire de rayonnement. En structurant des filières de qualité bio, elle sécurisera les débouchés des producteurs et construira l'avenir de la production locale. Elle encouragera les pratiques qui bannissent l'usage inadapté et inutile des pesticides. Elle facilitera l'installation de maraîchers bio sur des terrains municipaux.
- Les marchés jouant un rôle essentiel entre les producteurs locaux et les consommateurs, il faut augmenter cette offre de qualité, porteuse de créations d'emplois.

## Gourjade : un atout pour re-végétaliser l'ensemble de la ville

Les Castrais ont un attachement très fort au Parc de Gourjade. A l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique, il doit bénéficier de nouveaux aménagements pour lui donner de nouvelles vocations.

- Nous voulons créer une ferme municipale, ouverte au public, pour la production agricole et florale, l'expérimentation et la diffusion des pratiques de l'agroécologie, ainsi qu'un conservatoire des plantes et un verger. Ceci en lien avec les écoles et les centres de loisirs, pour favoriser l'apprentissage et le respect du vivant.
- Un lien entre le parc et les serres municipales est à développer, pour rendre visible et durable la politique d'embellissement végétal et floral de la ville (places, parkings, rues).
- Le parc de Gourjade deviendra un lieu d'animation culturelle et de ressourcement, avec des événements réguliers.

**Exemples : un éco-festival d'été, une guinguette proche de la rivière, un théâtre de verdure.**



## Jardins et repas partagés

Tous les citoyens qui en ont envie doivent pouvoir cultiver et apprendre à cultiver un jardin potager : il faut ouvrir de nouveaux espaces qui le permettent.

- Les jardins collectifs créent du lien social, des échanges culturels ; ils sont des lieux d'apprentissage et de détente. Leur développement sera encouragé.
- Les Maisons de la convivialité pourront être le lieu du « cuisiner ensemble », où l'on retrouvera le geste de la préparation des aliments pour la famille, en apprenant à gérer un budget, à réduire la part industrielle de la consommation alimentaire, à limiter et trier les déchets.

La ville soutiendra la mise à disposition des composteurs collectifs et valorisera localement le compost obtenu.

Un lien avec les associations à vocation agroécologique sera créé.

## Mieux-être et santé : préoccupations quotidiennes

La ville a les moyens d'agir concrètement et avec force en faveur de l'environnement et de la santé des personnes. La qualité de l'eau, de l'air, des sols, ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre méritent attention et vigilance.

- Nous solliciterons les services l'Etat pour assurer la veille écologique et de santé publique nécessaire à la population (analyses de l'air, de l'eau, etc.).
- Nous mettrons en place des mesures de prévention et de sensibilisation contre les perturbateurs endocriniens, les emballages plastiques, l'usage abusif des pesticides.
- Nous encouragerons les actions éducatives en lien avec les professionnels de santé (lutte contre le surpoids, les maladies cardiovasculaires, etc).

## Cause animale

Les animaux sont des êtres sensibles qui méritent respect et attention.

- Nous sensibiliserons la police municipale à la lutte contre la maltraitance, les abandons et toute autre infraction en lien avec les animaux. Nous désignerons, au sein des adjoints ayant la qualité d'officier de police judiciaire, un référent chargé de la protection animale sur la commune.
- Nous privilégierons autant que possible les alternatives non génératrices de souffrance (ultrasons, épouvantails, graines contraceptives sélectives, clôtures...) pour éloigner les espèces classées dans la catégorie « animaux susceptibles d'occasionner des dégâts » (rongeurs, pigeons, mouettes...). De même, nous informerons les habitants de l'intérêt écologique des « animaux susceptibles d'occasionner des dégâts » afin d'accompagner la mise en place d'une politique de cohabitation pacifique des populations.
- Nous faciliterons l'admission des animaux de compagnie dans l'EHPAD municipal que nous créerons.
- Nous soutiendrons les associations reconnues et en particulier celles proposant des soins et interventions vétérinaires modérés aux animaux de personnes défavorisées.
- Nous insérerons une clause de protection animale dans les marchés publics et les contrats avec les prestataires. Par exemple, nous privilégierons les produits n'ayant pas d'incidences négatives sur les animaux.



- Nous créerons un cimetière municipal pour animaux.
- Nous refuserons les cirques exposant des animaux sauvages.

## **4. LOGEMENT, CADRE DE VIE ET MOBILITES**

### **Notre vision**

Engageons pleinement le territoire dans la transition écologique et la lutte contre le réchauffement climatique : un espace public agréable, beau, végétalisé, ouvert aux circulations douces et qui donne envie d'y vivre ; une ville qui stoppe l'étalement urbain et propose un habitat de qualité intégré dans un schéma global des mobilités.

### **Etat des lieux**

La municipalité a investi dans la rénovation urbaine en bétonnant excessivement, sans se soucier de l'avenir, sans prise en compte de l'urgence climatique et sociale. En témoignent les trois places rénovées en trois mandats par le maire sortant.

Que d'occasions manquées pour offrir aux piétons et aux cyclistes des espaces dédiés ! La voiture occupe encore aujourd'hui une place beaucoup trop importante !

L'étalement urbain reste la règle et l'artificialisation des sols est renforcée. D'une manière générale, la privatisation des espaces est la ligne directrice d'un maire qui ne projette pas sa ville dans la transition écologique.

### **Nos propositions**

#### **Un logement adapté et solidaire**

Le logement sera l'une des priorités de la nouvelle municipalité. Il faut répondre aux besoins de la population. Le parc ancien ne correspond plus aux attentes car le nombre de couples sans enfant, de personnes seules, de familles monoparentales augmente. La population vieillit. Les foyers modestes ne trouvent pas de solution adaptée à leur demande et à leur budget. Il faut mettre en œuvre une gestion rationnelle de l'espace, lutter contre l'étalement urbain et favoriser une meilleure mixité sociale. Aussi, nous réaliserons des programmes d'habitats mixtes et durables. La ville doit reprendre tout son rôle auprès de l'Office Public de l'Habitat pour mettre en œuvre la solidarité nécessaire : aide au foncier, subventions, etc.

Nous proposons, après un audit de l'ensemble du parc immobilier dédié à l'habitat :

- Une action forte contre l'étalement urbain et pour la réhabilitation des logements vacants du centre ville, en soutenant les travaux d'isolation et de rénovation thermique.
- Une étude pour la rénovation du parc social dans chaque quartier.
- Un accompagnement technique et financier des bailleurs pour la remise à niveau de leur parc en contrepartie de loyers modérés.

- La construction de logements sociaux pour rester en conformité avec la loi SRU, en adoptant un plan pluriannuel ; ces nouveaux logements HLM seront construits ou achetés par petites unités, disséminés dans toute la ville.
- Le développement des résidences de quartier à caractère intergénérationnel pour répondre au vieillissement de la population.
- L'amélioration des conditions de logement des personnes handicapées.
- La réalisation de réserves foncières.
- La mise en place d'un guichet unique pour faciliter l'accès aux aides et outils existants.
- Le soutien à la réalisation d'habitats partagés, d'éco-quartiers, avec pour objectif de proposer des logements de qualité pour tous, en limitant l'empreinte écologique. Ce sera le produit d'une démarche de long terme destinée à réinventer la ville et à promouvoir de nouvelles relations humaines.

## Un cadre de vie agréable

La lutte contre le réchauffement climatique appelle la mise en place d'un véritable plan territorial climat-énergie : maîtrise de l'énergie, réhabilitation énergétique des logements, déplacements doux, préservation des espaces agricoles et de la biodiversité, développement des jardins partagés, gestion écologique des espaces verts.

La ville doit être re-végétalisée, pour réduire sa température l'été, pour permettre l'absorption de l'eau, pour être plus belle et plus agréable. Des espaces ombragés seront créés ainsi que des espaces de jeux pour les enfants et les jeunes.

Contre le bétonnage systématique, nous appliquerons le principe « zéro artificialisation des sols ».

Nous réduirons la pollution lumineuse nocturne (éclairage public, panneaux publicitaires, vitrines, etc.) dans l'intérêt de la biodiversité animale et végétale. Des économies d'énergies pourront être ainsi réalisées.

Nous favoriserons la production d'énergies renouvelables en associant les citoyens au financement et à la gestion de projets d'énergie « propre ».

La protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement de la ville et ne peut être considérée isolément. Engager Castres dans cette voie, équilibrée et harmonieuse, nécessite de concilier plusieurs défis majeurs. Par exemple les opérations urbaines qui mobilisent durablement d'importants financements ne doivent pas faire obstacle à la rénovation et aux aménagements dans les autres quartiers.

Notre territoire doit aussi évoluer vers un partage équilibré entre les différents modes de transports, avec le développement des déplacements doux pour une ville fluide et respirable. La préservation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie passent aussi par la propreté de nos rues, la collecte et le retraitement des déchets.

C'est aussi une information transparente sur les pollutions sonores et la prévention des risques, notamment liées aux inondations (Agoût) et aux deux entreprises Seveso installées sur le territoire communal.

Enfin, allier développement et respect des hommes et de l'environnement, c'est engager la transition énergétique et innover dans de nombreux domaines. Par exemple au travers des nouvelles constructions, afin qu'elles respectent les normes environnementales strictes, dites normes HQE (haute qualité environnementale) et l'architecture durable.

Nous devons également donner toute leur place aux énergies renouvelables et préserver la rareté des ressources naturelles comme l'eau par exemple.

## **Mobilités douces, la solution est à nos pieds !**

La ville et la communauté d'agglomération doivent se doter d'un véritable schéma de mobilités urbaines. Il ne suffit pas d'annoncer la création de plusieurs kilomètres de pistes cyclables si la cohérence d'ensemble n'est pas pensée en amont !

Nous utiliserons au mieux tous les outils d'aménagements dont une ville dispose : sens de circulation, nombre de voies urbaines, voies cyclables, voies piétonnières, zones 30, zones de rencontres, pédibus, etc.

Le schéma des mobilités urbaines favorisera les déplacements doux : création de pistes cyclables, développement de parcs à vélos, campagnes d'information et de prévention, aménagements d'accès piétonnier sur les bords de l'Agoût.

Le plan de déplacement des bus sera réexaminé afin d'optimiser les trajets domicile/travail. Nous étudierons la possibilité de créer des parkings à l'extérieur du centre ville avec navette gratuite.

Nous solliciterons la Région Occitanie afin que soit envisagé un cadencement quotidien du train en direction de Toulouse dans l'objectif de réduire le temps de trajet de gare à gare et de multiplier la fréquence des trains.

### **Rendre l'écusson piétonnier tous les samedis**

La situation du centre ville est très préoccupante. Le taux de vacance des commerces se situe entre 10 et 15%, bien au-dessus de la moyenne des villes comparables. Le développement excessif des zones commerciales en périphérie, le commerce en ligne sont des éléments à prendre en compte.

Rendre le centre ville piétonnier est à la fois écologique et économique ; il s'agit également de favoriser le lien social, qui va dans le sens du partage de l'espace public et de la convivialité. En parallèle, nous stopperons l'extension des zones commerciales en périphérie de la ville.

Le centre ville est un espace commercial mais également un espace nécessaire à la vie associative et culturelle. On doit avoir envie de s'y rendre, pas seulement pour de grands événements.

La privatisation des parkings est une erreur, car elle a un coût important en obligeant de compenser financièrement les heures gratuites à la société gestionnaire. La municipalité a ainsi perdu la maîtrise de l'espace public : nous renégocierons le contrat.

Nous conserverons les deux heures de gratuité des parkings souterrains périphériques. Nous adapterons la rotation des navettes gratuites.

Nous proposons d'expérimenter cette mesure pendant un an. Nous consulterons ensuite les usagers et les commerçants pour savoir si elle doit être maintenue ou questionnée.

## **5. EDUCATION, PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE**

### **Notre vision**

Nous voulons investir dans l'avenir, accompagner les enfants et les jeunes, les préparer à devenir des citoyens actifs, conscients des enjeux de notre temps.

### **Etat des lieux**

Les enfants et les jeunes ont été négligés, voire oubliés et même considérés comme un problème par la municipalité actuelle. Aujourd'hui, ils ne sont pas les bienvenus dans l'espace public du centre ville.

### **Nos propositions**

**Répondre aux besoins des familles** en portant une politique ambitieuse de l'enfance et de la petite enfance.

- Renforcer le service municipal de la petite enfance pour coordonner les actions menées.
- Soutenir et accompagner les crèches collectives, les crèches familiales et les haltes-garderies dans le cadre du service public.
- Construire un projet éducatif et co-construire avec les équipes le projet éducatif des centres de loisirs, professionnaliser les équipes.
- Créer une Maison Verte, structure de prévention et d'accompagnement s'adressant aux parents et à leurs enfants.
- Encourager toutes les initiatives de soutien à la parentalité.

### **Rendre à la jeunesse sa place au cœur de la ville**

- Créer un office municipal de la jeunesse, porteur d'une véritable politique municipale en partenariat avec le milieu associatif.
- Créer un Conseil des Jeunes : ils ont leur mot à dire, leur place à prendre au cœur de la cité. Ce conseil, en lien avec les autres instances participatives que nous créerons, leur permettra de penser et de participer à la mise en œuvre de projets culturels, sportifs...
- Encourager et encadrer les initiatives des jeunes dans les centres de loisirs municipaux.

- Renforcer les lieux d'accueil, d'écoute et de prévention pour les adolescents.

**Revaloriser l'école publique**, c'est réaffirmer les principes de laïcité et de solidarité pour garantir à tous d'égales chances de succès.

- Lancer un grand plan de rénovation des bâtiments aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE) pour faire face à une situation actuellement indigne (un seul exemple : il pleut dans certaines salles de classe !).
- Revaloriser les budgets des écoles publiques.
- Rétablir les séjours en classe découverte en partenariat avec les services de l'éducation nationale.
- Créer, sur le modèle des chéquiers collégien et lycéen, un chéquier écolier à destination de tous les élèves de l'enseignement élémentaire.
- Améliorer la qualité de l'accompagnement périscolaire (accueils du matin et de la pause méridienne) en favorisant notamment la formation des personnels.
- Développer l'aide aux devoirs, de l'école primaire au lycée, avec les associations concernées.

## **6. ASSOCIATIONS, VIE CULTURELLE ET SPORTIVE, TOURISME**

### **Notre vision**

Nous souhaitons revitaliser le tissu associatif, définir une politique culturelle forte, faire de la pratique du sport un outil de mixité, d'intégration sociale et de citoyenneté et valoriser les atouts touristiques de la ville.

### **Etat des lieux**

- A Castres, les associations, qui sont des acteurs majeurs dans le maintien du lien social, ont été malmenées dans le meilleur des cas, quand elles n'ont pas été tout simplement contraintes de mettre la clé sous la porte ! Pas ou très peu de soutien financier, mais aussi et surtout aucune valorisation de l'implication des bénévoles, aucune reconnaissance pour le travail accompli, aucune perspective d'accompagnement et de développement. Les associations qui ont réussi à se maintenir subissent une relation tutélaire mais bien peu partenariale avec la municipalité. Nous mettrons fin à l'opacité actuelle relative à l'octroi des subventions.
- La culture événementielle de la municipalité actuelle ne peut constituer à elle seule une politique culturelle.
- Les équipements sportifs, dont l'entretien a trop souvent été externalisé, souffrent de vieillissement. L'abandon financier des associations a pour conséquence que la pratique sportive n'est plus à portée de tous. La municipalité s'est désengagée de l'OMEPS.
- La ville est repliée sur elle-même et ne développe pas de liens forts avec l'ensemble des acteurs du tourisme local et régional.

## Nos propositions

### Les associations comme partenaires

- Il est indispensable d'augmenter immédiatement de 20% la dotation globale des subventions qui sont destinées aux associations.
- Nous proposerons aux associations de co-construire les projets avec nous, pour Castres. d'être partenaires des activités et projets municipaux. Aussi, avant la fin de l'année 2020, nous organiserons les états généraux de la vie associative. Ils permettront un échange constructif entre associations et municipalité : constats, besoins, moyens d'expression...
- La maison des associations ne permet pas de satisfaire les demandes actuelles de locaux. Nous ferons des propositions pour élargir l'offre.

### Un projet culturel ouvert, vivant, convivial, surprenant

Loin du spectaculaire et de l'immédiateté, il nous paraît essentiel d'agir en profondeur avec le tissu culturel et artistique local.

Notre projet culturel est avant tout un état d'esprit. Son ambition est de provoquer un mouvement d'ensemble, avec tous les acteurs concernés et en lien avec les habitants. Un projet ouvert, vivant, convivial, surprenant, dans un esprit de plaisir partagé !

L'objectif est d'agrandir le cercle des initiés, d'ouvrir la politique culturelle à de nouveaux publics, de tenter de former le regard critique des spectateurs de demain. C'est une ville culturelle curieuse et inventive qu'il s'agit de bâtir, qui ne renonce ni à l'exigence artistique, ni au développement d'un public diversifié, nombreux, éclectique.

Une politique culturelle bien pensée est un auxiliaire de poids dans la gestion d'une collectivité, par la dynamique qu'elle génère auprès de la population, l'image qu'elle renvoie à ses propres habitants, l'attractivité qu'elle entretient auprès des territoires qui l'environnent et au-delà.

Notre politique culturelle, ancrée dans la ville, se développera autour de plusieurs axes :

#### Spectacle vivant, vie artistique et programmation culturelle

- Encourager les actions culturelles, faire confiance aux associations, soutenir les pratiques amateurs, les partenariats institutions-associations.
- Soutenir la création artistique et le développement de l'action culturelle par l'accueil d'artistes en résidence.
- Promouvoir, en lien avec la Communauté d'Agglomération, les actions culturelles au sein des médiathèques.
- Développer des parcours du spectateur avec de nombreuses actions de sensibilisation.

#### Un service public de l'éducation artistique

Castres possède sur le plan culturel un bel atout avec trois écoles d'art publiques (Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, École municipale d'art dramatique et École municipale des beaux-arts) implantées depuis de nombreuses années sur le territoire. L'École nationale supérieure de l'Audiovisuel vient compléter ce panorama.

Ces établissements offrent à tarifs modérés des enseignements qualifiés en musique, danse, théâtre, arts plastiques et arts visuels ; nous rétablirons la classe préparatoire de l'école des beaux Arts, supprimée en 2014.

Ces quatre structures d'enseignement artistique, départementale pour la musique et la danse, municipales pour les arts plastiques et le théâtre ou encore relevant de l'enseignement supérieur pour les arts visuels, constituent un magnifique potentiel innovant de partenariats transversaux que nous favoriserons, afin d'offrir une réelle opportunité à la ville et à ses habitants d'occuper une place prépondérante dans le domaine des arts et de la culture.

Nous développerons l'éducation artistique et culturelle (EAC) à destination des enfants et des jeunes avec tous les acteurs concernés (services de l'État, établissements scolaires et d'enseignements artistiques, équipements culturels, artistes, Maisons de la convivialité et tissu associatif).

Pour ce faire, le Réseau de Ressources Culturelles, abandonné par la municipalité actuelle, sera récréé. L'état des lieux auquel nous procéderons et les réunions participatives que nous mettrons rapidement en place, dégageront des pistes d'expérimentation qui s'appuieront sur une démarche de concertation, d'échanges et de co-construction de parcours culturels et artistiques. La découverte des atouts et du patrimoine de la ville sera ainsi favorisée.

Un forum à destination des enseignants sera organisé chaque année pour présenter les projets et les programmations des établissements culturels, des enseignements et équipes artistiques.

Ces axes de travail seront évalués en continu afin d'affiner et d'enrichir le projet. Un comité de pilotage assurera une évaluation globale une fois par an.

### **Des musées enfin reconnus**

- En concertation avec l'État, la Région, le département et les acteurs du territoire concernés, nous ferons du Musée Goya un grand musée des arts hispaniques à vocation nationale et internationale, qui pourra ainsi participer à l'attractivité de notre ville. Un changement de stature nécessaire pour valoriser les collections exceptionnelles du musée !
- Le Centre national et Musée Jean Jaurès, quant à lui, bénéficiera d'un nouveau parcours muséographique, afin de répondre aux attentes du public d'aujourd'hui, notamment en ce qui concerne les dispositifs numériques interactifs. Cela permettra de mettre en exergue la richesse de ses collections et de valoriser la pensée et l'œuvre du plus illustre des Castrais.
- Nous proposerons aux associations tarnaises depositaires de la mémoire et de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et au Conseil Départemental de réfléchir à la création d'un Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation qui



fait cruellement défaut à notre département. Pourquoi pas à Castres ? Pourquoi pas sur le site de l'ancienne prison, dite « Baraque 21 » ?

### Soutien à la langue et la culture occitane

Nous voulons donner une présence publique à la langue occitane en concertation avec les autres collectivités.

## Le sport pour tous

Nous voulons mettre en œuvre une véritable politique du sport au service de tous, et tout au long de la vie, en lien avec les partenaires que sont les clubs sportifs, mais aussi l'Office Municipal Education Physique et Sports (OMEPS). Le sport est aussi un formidable outil de mixité, d'intégration sociale, d'apprentissage des règles, de prévention.

- La ville redonnera les moyens nécessaires à l'OMEPS pour jouer son rôle de structure publique de soutien à l'ensemble du monde sportif.
- Nous dresserons un état des lieux des équipements sportifs publics de la ville et programmerons un plan pluriannuel de réhabilitation.
- Nous nous engagerons fortement aux côtés du mouvement sportif local. Nous accompagnerons les clubs sur la base de contrats d'objectifs et soutiendrons particulièrement ceux qui s'engagent en faveur de la mixité, de la pratique du sport pour tous, à tous les âges de la vie et de l'intégration des personnes en situation de handicap.
- Nous développerons le « sport dans la cité » pour tous les publics, les pratiques sportives libres dans les parcs, les lieux publics et les équipements sportifs municipaux, avec notamment l'ouverture des gymnases le dimanche.
- Nous continuerons à accompagner l'excellence du sport de haut niveau.
- Nous engagerons un dialogue avec le conseil départemental afin de doter d'un gymnase le nouveau collège en construction à Lameilhé. Ce gymnase pourra bien entendu être mis à la disposition d'associations sportives en dehors du temps scolaire.

## Un tourisme à la fois urbain et de moyenne montagne

Le tourisme est un facteur de développement économique important. Castres « portes de la Montagne Noire, du Sidobre et du Parc Régional du Haut-Languedoc », doit fédérer les atouts, les énergies et les volontés du territoire.

Une véritable offre doit être structurée, notamment par le biais du tourisme vert, destiné à rendre la « moyenne montagne » de plus en plus attractive.

S'entendre avec les communes voisines pour construire un projet commun est notre volonté, de même qu'établir un partenariat avec les villes d'Albi, Rodez, Carcassonne et Toulouse.

De même, nous resserrerons les liens avec le Parc Régional du Haut Languedoc.

## 7. TRANQUILLITE PUBLIQUE, SECURITE



## Notre vision

Nous devons prendre en compte les réalités vécues par nos concitoyens. Nous ne sommes pas égaux face à l'insécurité. Ce sont les personnes les plus en difficulté qui en souffrent le plus. Une municipalité a un rôle majeur dans la mise en œuvre d'une politique alliant prévention et dissuasion.

## Etat des lieux

M. Bugis a misé sur une politique sécuritaire avec des effectifs importants de police municipale et la mise en place de la vidéosurveillance.

La forte augmentation des cambriolages et des incivilités au quotidien démontre que cette politique est un échec. Peut-on augmenter sans fin les effectifs de la police municipale ou placer une caméra derrière chaque habitant ? Doit-on miser sur un retour hypothétique de la BAC, Brigade Anti Criminalité ? Nous ne le pensons pas !

## Nos propositions : allier prévention, éducation et dissuasion

Il s'agit de coordonner et d'adapter les services de prévention et de sécurité pour répondre aux besoins de tranquillité des Castrais, pour améliorer la vie quotidienne de tous.

Nous voulons clarifier et différencier les missions de la Police Municipale au regard de celles de la Police Nationale. Nous sommes favorables à la police de proximité, à l'implantation de postes de police de quartier, à l'ilotage.

Un investissement important de vidéosurveillance a été réalisé. Ce n'est pas le choix que nous aurions fait. Nous procéderons à un audit pour mesurer l'efficacité et le coût réel du dispositif et nous présenterons les résultats à la population.

Nous voulons consacrer des moyens pour une **vraie politique de prévention** :

- Redynamiser le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), outil essentiel pour coordonner l'action des différents services institutionnels et associatifs.
- Créer un service municipal de médiation et de prévention, avec des éducateurs et des travailleurs sociaux, pour accompagner les jeunes en grande difficulté, pour favoriser leur insertion et impliquer leurs parents.
- Renforcer l'aide et l'assistance aux victimes.
- Mettre en place un partenariat avec les associations qui combattent les violences faites aux femmes.
- Proposer des dispositifs d'insertion en lien avec la Justice.

Le soutien aux associations, la création de structures éducatives pour la jeunesse et la mise en place des conseils citoyens participent de cette politique de prévention et de renforcement du lien social dans tous les quartiers.